



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 25.06.2020

Numéro de publication: SR01-0000003051

Canton: FR

Entité de publication:

Olivier Andrey, Rue Hans-Fries 1, 1700 Fribourg

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Thot Holding SA avec Berney Associés Fribourg SA

2. Publication

Organisation transférante:

Thot Holding SA
CHE-102.941.569
c/o: Sorefisa Fribourg, Société de revision et
Boulevard de Pérolles 37
1700 Fribourg

Organisation reprenante:

Berney Associés Fribourg SA
CHE-103.197.046
Boulevard de Pérolles 37
1700 Fribourg

Publication de la fusion dans la FOSC: 23.06.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

23.09.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Berney Associés Fribourg SA
Bd de Pérolles 37
1700 Fribourg